

Castelnaudary
CFPPA du Lauragais

Positionner son exploitation pour la certification *HVE*

HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

CFPPA du Lauragais
Lycée Pierre Paul Riquet
935 av. du Docteur Laënnec
BP 1101
11 491 CASTELNAUDARY
04 68 94 59 00
cfppa.castelnaudary@educagri.fr

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
Qualiopi processus certifié
ENGAGEMENT DE SERVICE FORMATION AGRI-PROFESSIONNELLE REF. 132 AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org
Civam Bio Aude
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AUDE

Dates

Jeudi 14 janvier 2021
Vendredi 22 janvier 2021

Lieu

Salle de l'Orangerie
Lycée Agricole Pierre Paul Riquet

Formateur

Sandra DELLA-SIGNORA
Formatrice en agro-environnement au CFPPA du Lauragais

Intervenants (Chambre d'Agriculture de l'Aude)

Olivier AUDOUY, responsable réglementation PAC polyculture
Loic DOUSSAT, chargé de mission pratiques alternatives en grandes cultures – ingénieur réseau DEPHY Occitanie

Public

Agriculteurs en polyculture (grandes cultures et diversification végétale)

Objectifs de la formation

Les certifications environnementales sont de plus en plus au centre des négociations au sein des filières agricoles. Cette formation a pour objectif d'aider les polyculteurs de l'ouest audois à positionner leur exploitation par rapport aux objectifs de la certification HVE. Cette première étape doit permettre d'anticiper des évolutions possibles des demandes du marché et de la nouvelle PAC sur les certifications en céréales et oléo-protéagineux. Elle s'intègre dans un parcours d'accompagnement vers les certifications environnementales proposé avec nos deux partenaires : Chambre d'agriculture de l'Aude et Biocivam 11.

Contenus et objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux et le fonctionnement de la certification HVE
- Vérifier l'atteinte du niveau 1 – conditionnalité PAC
- Simuler les calculs pour évaluer le niveau d'atteinte de la certification (niveau 3) et les écarts à combler pour les 4 critères : biodiversité, stratégie phytosanitaire, fertilisation, irrigation
- Explorer les évolutions de pratiques agricoles possibles pour atteindre le niveau 3 dans le contexte des exploitations polyculture du secteur.

Modalités pédagogiques

- Diaporamas et échanges collectifs
- Quizz sur la conditionnalité et autodiagnostic niveau 1
- Utilisation du tableur informatique pour calculer le nombre de points de chaque critère du niveau 3
- Exemples concrets d'évolutions d'assolement, rotation, itinéraires techniques pour atteindre la certification

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à renvoyer par e-mail ou par courrier au CFPPA avant le 18/12/2020)

Nom : ..... Date de naissance : ...../...../.....
Prénom : .....
Adresse : .....
Code Postal / Ville : .....
Téléphone : ..... Adresse e-mail : .....